

## Appel à contributions



## 92<sup>ème</sup> Congrès ACFAS

**Colloque 412 du 6 au 7 mai 2025, Université Concordia (Canada):**

*Le télétravail, nouvelles modalités de travail et d'occupation des territoires postpandémiques, entre amélioration du liant et fragilité du lien*

### Coreponsables :

- **Mireille DEMERS**, Professeure agrégée, Université de Moncton, Campus de Shippagan (UMCS), Doyenne de l'UMCS et directrice du centre de recherche sur la ruralité, Université de Moncton, Nouveau-Brunswick.
- **Gerhard KRAUSS**, Maître de conférences de sociologie, Université Rennes 2, UMR CNRS 6590 Espaces et Sociétés (ESO-Rennes), France.
- **Arnaud SCAILLEREZ**, Professeur agrégé, Université de Moncton, École des Hautes Études Publiques et directeur scientifique du centre de recherche sur la ruralité, Université de Moncton, Nouveau-Brunswick.
- **Diane-Gabrielle TREMBLAY**, Professeure titulaire, ÉSA - Université TÉLUQ de Montréal, Québec.

### Description

Même si depuis la pandémie (Covid-19), le nombre de personnes en situation de télétravail augmente (Gohoungodji et al., 2022), de nombreuses questions quant à sa mise en place (contenu des règlements internes, critères pour l'accorder, marge de manœuvre du gestionnaire, responsabilité de l'employeur), son hybridité ou encore ses défis (isolement, intensification du travail, droit à la déconnexion...) demeurent encore en discussion. Le travail à domicile (TAD) est le plus répandu à ce jour (ISC, 2023), mais d'autres formes existent et méritent elles-aussi d'être mieux connues. Il est possible de travailler hors de son bureau habituel et hors de son domicile dans un tiers-lieux (tels que les espaces de coworking). Durant la décennie passée, travailler dans un tiers-lieu était une nouvelle forme de télétravail en progression au Canada. Depuis la pandémie, le TAD s'est propagé et certains tiers-lieux, mis à mal durant la période, semblent avoir fait évoluer leur modèle, ce qui entraîne un certain nombre de questionnements (Scaillerez, Tremblay, 2024). Enfin, une forme de télétravail se développe au cours de ces dernières années, il s'agit du télétravail nomade, permettant de travailler dans n'importe quel lieu connecté (café, chambre d'hôtel, parc, espaces de coliving notamment, Scaillerez, 2023) ou plus généralement dans ce que certains auteurs nomment les quart-lieux (Morrison, 2019). Les concepts de quart-lieux et de nomadisme numérique demeurent pourtant

peu investis par la recherche, nous souhaitons contribuer, au travers de ce colloque, à en améliorer les connaissances.

Tout en souhaitant dresser un état des lieux des pratiques de télétravail dans différents types d'organisations ou de lieux, ce colloque vise aussi à partager les observations des chercheurs de diverses régions ou pays, puis à se questionner sur ses modalités et enjeux à venir (fréquence ou nombre de jours, modalités de contrôle, suivi de performance et de productivité; effets sur les territoires, la ruralité, etc.).

### **Texte de l'appel à communications**

Le colloque vise l'approfondissement des connaissances concernant les différentes formes de télétravail (travail à domicile, dans les tiers-lieux et le nomadisme numérique). Le télétravail fait beaucoup parler de lui depuis ces dernières années, mais beaucoup de questions n'ont pas encore obtenu de réponses précises. On assiste même parfois à un retour de certaines anciennes pratiques (recrudescence des open spaces au détriment des bureaux fermés chez certains employeurs, espaces de coworking jouant davantage le rôle de centres d'affaires (Scaillerez, Tremblay, 2025, à venir). Certains risques de dégradation des conditions de travail apparaissent comme la dépersonnalisation des espaces de travail, l'aseptisation de l'environnement de travail (un monde du travail sans parfum...).

Cela montre que l'autonomie dans le travail acquise pendant la pandémie reste fragile. Même les salariés cadres sont concernés quand ceux-ci se voient privés du signe de statut social que peut représenter le droit à un bureau individuel, et qui sont soumis à un contrôle social informel plus fort dans un open space à l'œil de leur employeur que dans un bureau fermé.

On peut aussi supposer que les nouveaux espaces de travail (espaces de coworking, tiers-lieux centrés sur le travail) ne fonctionnent pas dans un vide social, mais peuvent générer de nouvelles formes de contrôle social, des mécanismes favorisant la discipline et la performance au travail ou encore imposant des normes collectives (comme par exemple, la coopération comme devoir).

Depuis la pandémie (Covid-19), le télétravail a pourtant permis à certains employeurs sceptiques jusqu'alors (Fernandez et al., 2014), de prendre conscience de la faisabilité de cette modalité de travail et de ses bénéfices potentiels, notamment sur le rendement et la réduction de certaines dépenses. Notre colloque souhaiterait se pencher sur les bienfaits, les bonnes pratiques, les risques et inconvénients à long terme des différentes formes de télétravail.

Nous souhaitons regrouper les visions et perspectives des chercheurs universitaires chevronnés ou émergents dans des domaines et disciplines variés.

Nous encourageons les personnes à nous présenter des recherches contribuant à mieux mesurer la potentialité du télétravail (dans ses aspects bénéfiques, comme dans ses risques) tant au niveau des personnes que des territoires (pour les milieux ruraux : dynamisation territoriale, attractivité ; pour les milieux urbains (modalités d'exercice, diversification...)).

Le mélange d'apports théoriques, de conceptualisations pluridisciplinaires, de mise en pratique et d'échanges d'expériences constitue des objectifs prioritaires dans l'organisation de cet événement.

## **SOUSSION D'UNE PROPOSITION DE COMMUNICATION**

Cet appel fait référence aux thématiques présentées, afin d'orienter les sessions. Un comité scientifique a été créé, qui comprend les coresponsables cités. L'ensemble des communications reçues seront évaluées par ce comité. Les critères d'évaluation seront les suivants:

- a. Pertinence du sujet en lien avec le sujet du colloque et les thèmes proposés
- b. Contribution à l'avancement de la connaissance
- c. Originalité de la communication
- d. Qualité et cohérence du texte proposé

Le colloque est prévu sur deux journées, selon les propositions obtenues. Nous souhaitons laisser place aux chercheur.e.s expérimenté.e.s, comme aux personnes étudiantes afin qu'ils viennent présenter le fruit de leurs réflexions et résultats de recherche.

Les présentations dureront 30 minutes maximum (20 minutes de présentation et 10 minutes d'échange avec le public). Les personnes conférencières seront incitées à adopter des formes de communication dynamique et accessible favorisant la compréhension de tous.

La proposition de communication sera déposée via le formulaire ci-dessous et comportera obligatoirement les informations suivantes :

- Prénom et nom du ou des auteurs, statut et affiliation;
- Prénom et nom du ou des présentateurs et courriel;
- Le titre de la communication (maximum **180 caractères**, espaces compris);
- Un résumé de la communication (présentation), maximum **1500 caractères**, espaces compris.
- Cinq mots clés maximum;

Merci d'enregistrer votre proposition de communication au plus tard le **vendredi 14 février 2025** (23h59, heure du Québec) à l'aide du formulaire suivant :

[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfDD6C8oWVOgXla4nI9S2QY-j-Jb8OYrJXo\\_pdH3B07NI57w/viewform?usp=preview](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfDD6C8oWVOgXla4nI9S2QY-j-Jb8OYrJXo_pdH3B07NI57w/viewform?usp=preview)

### **Dates à retenir et informations sur le congrès ACFAS**

- Ce colloque 412 aura lieu du **06 au 07 mai 2024 à Montréal** et s'inscrit dans le cadre des activités du 92<sup>e</sup> Congrès ACFAS.
- Pour participer aux activités du prochain Congrès ACFAS, il est nécessaire de vous y inscrire, plus de précisions se trouvent en suivant ce lien : <https://www.acfas.ca/evenements/congres/inscription#inscription>

- Pour toute question, vous pouvez contacter Arnaud Scailerez : [arnaud.scaillerez@umoncton.ca](mailto:arnaud.scaillerez@umoncton.ca)

En terminant, nous vous invitons également à partager cet appel à communications dans vos réseaux. Vous pouvez le faire directement en utilisant le lien URL apparaissant dans votre navigateur.

### **Remerciements**

Nous tenons à remercier l'Acfas pour l'organisation de ce Congrès, ainsi que l'Université Concordia pour son accueil. Nous remercions également toutes les personnes participantes au colloque 412 pour leurs contributions et la qualité des échanges ayant eu lieu au cours de ces deux journées.

Diane-Gabrielle, Gerhard, Mireille et Arnaud